Le Forum se déroulera à la Faculté de droit de l'Université Lille II :

1, place Déliot – 59 000 LILLE

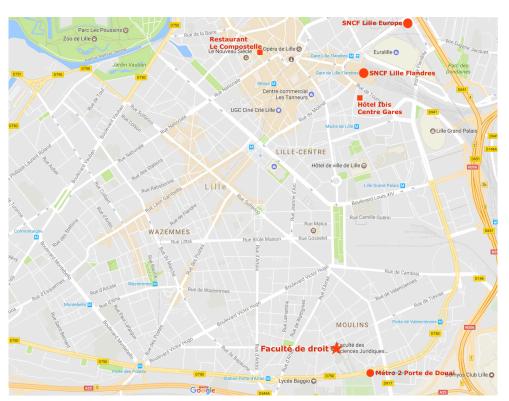
Participation gratuite mais inscription obligatoire (nombre de places limité), avant le 6 septembre 2017, à l'aide du bulletin joint ou obtenu à l'adresse de contact.

Contact : <u>forincip@gmail.com</u> ; tél. : +33 3 20 90 75 62

Comment se rendre à la Faculté de Droit?

En métro : Ligne 2 (direction *Saint Philibert* depuis les gares SNCF), arrêt *Porte de Donai*, puis fléchage « Faculté de droit ».

En voiture : soit A 25, sortie n° 2 *Lille – Moulins*, puis fléchage « Faculté de droit », soit A 1, sortie n° 3, *Lille – Wazemmes*, puis fléchage « Ronchins » et, ensuite, « Faculté de droit ».









FORINCIP

FORUM INTERNATIONAL SUR LA CONSTITUTION ET LES INSTITUTIONS POLITIQUES

3 è M E FORUM L'INITIATIVE DE LA LOI



14, 15 ET 16 SEPTEMBRE 2017 Université Lille II – Droit & Santé, Faculté de Droit









JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017

14h: CONFÉRENCE SUR L'ACTUALITÉ POLITIQUE EN EUROPE

Animée par Jean-Philippe DEROSIER, Professeur à l'Université Lille II

17h: Fin de la première journée

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017

9h : Arrivée et accueil des participants

9h30 : Début et mots de bienvenue

10h: L'INITIATIVE INSTITUTIONNELLE

Rapport de synthèse : Julien THOMAS, Maître de conférences à

l'Université de Rouen

Premiers débats : L'initiative gouvernementale

Seconds débats: L'initiative non gouvernementale

13h: Déjeuner

14h30: L'INITIATIVE CITOYENNE

Rapport de synthèse : Gilles TOULEMONDE, Maître de conférences

à l'Université Lille II – Droit & Santé

Premiers débats : L'initiative législative Seconds débats : L'initiative abrogatoire

17h30 : Fin de la deuxième journée

20h15: Dîner de Gala: Restaurant Le Compostelle

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017

9h30: Les acteurs influents

Rapport de synthèse : Pascal JAN, Professeur à l'IEP de Bordeaux

Premiers débats : Le lobbying

Seconds débats : Les autres acteurs

12h30: Déjeuner

14h: Fin du Forum

Rapporteurs nationaux:

Allemagne: Ute MAGER, Professeur à l'Université de Heidelberg

Belgique : Marc VERDUSSEN et Céline ROMAINVILLE, Professeurs à l'Université catholique de Louvain

Colombie : Luisa GARCIA, Professeur à l'Université El Rosario, Bogota

Espagne : Juan Jose RUIZ RUIZ, Professeur à l'Université de Jaen

États-Unis: Leonard P. RAY, Professeur à la Louisiana State University, Nlle Orléans

France: Jean-Philippe DEROSIER, Professeur à l'Université Lille II – Droit & Santé et

Ariane VIDAL-NAQUET, Professeur à l'Université Aix-Marseille

Grèce: Giulia ARAVANTINOU, Chercheur postdoctoral à l'Université La Sapienza, Rome

Israël: Suzie NAVOT, Professeur à Striks Law School, COMA, Tel Aviv

Italie: Stefano CECCANTI, Professeur à l'Université La Sapienza, Rome et Salvatore CURRERI, Professeur à l'Université Kore, Enna

Mexique: Paco TORTOLERO, Professeur à l'Université National Autonome du Mexique (UNAM), Mexico

Pologne : Katarzyna KUBUJ Professeur adjoint à l'Institut des Sciences juridique de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Royaume-Uni : Sophie BOYRON, Professeur à l'Université de Birmingham

Suisse : Michel HOTTELIER, Professeur à l'Université de Genève

Union européenne : Laetitia GUILLOUD, Professeur à l'Université de Grenoble

Participeront aux débats :

Alex BODRY, Député, Président du Groupe socialiste (Luxembourg), Roberto COCIANCICH, Sénateur (Italie), Francis DELPÉRÉE, Député, Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain (Belgique), Bernard DEROSIER, Parlementaire honoraire, Jean-René LECERF, Président du Conseil départemental du Nord, Corinne LUQUIENS, Membre du Conseil constitutionnel, Nicole MAESTRACCI, Membre du Conseil constitutionnel

Georges BERGOUGNOUS, Directeur des services (Assemblée nationale), Bettina GIESECKE, Juriste au Bundestag (Allemagne), Albérik GÖRIS, Directeur du service juridique de la Chambre des représentants (Belgique), Jean-Louis HÉRIN, Secrétaire général honoraire du Sénat, Christophe PALLEZ, Secrétaire général de la Questure (Assemblée nationale), Jean-Louis SCHROEDT-GIRARD, Secrétaire général du Sénat

Comité scientifique du ForInCIP:

Julie BENETTI (Paris I), Philippe BLACHÈR (Lyon III), Jean-Philippe BRAS (Rouen), Emmanuel CARTIER (Lille II), Jean-Philippe DEROSIER (Lille II), Bernard DOLEZ (Paris I), Jean-Éric GICQUEL (Rennes), Arnaud HAQUET (Rouen), Pascal JAN (IEP de Bordeaux), Otto PFERSMANN (EHESS), Julien THOMAS (Rouen), Gilles TOULEMONDE (Lille II), Pauline TÜRK (Nice Côte d'Azur), Ariane VIDAL-NAQUET (Aix-Marseille)